

L'ÉCHO des SURVOLTÉS

« pour une production d'énergie renouvelable citoyenne ! »



Janvier 2021

APRÈS 2020... 2021! APRÈS 2021... 2022 ! APRÈS 2022... 2023 ! APRÈS 2023... 2024 ! APRÈS 2024, 2025 ! APRÈS 2022, 2023 !...

À l'échelle de l'évolution, ce ralentissement n'est finalement pas grand chose: RESTONS POSITIF ! :)

L'ensemble du conseil d'administration vous souhaite une excellente année avec une santé de fer et un moral d'acier !!!

APRÈS CETTE ANNÉE 2020, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Ces temps de confinement qui jouent les prolongations ne nous ont pas aidés à avancer aussi vite que nous le souhaitons.

- Le contexte sanitaire et le décalage des études de faisabilité d'un projet viable nous ont contraints à reporter la création de la société de production mais les statuts sont prêts, les premiers souscripteurs nous ont permis de constituer le capital initial. Un appel à souscription plus large sera lancé après constitution de la société. Nous continuons les démarches administratives indispensables : trouver une banque, rédiger le DIS (Document d'Information Synthétique à destination des souscripteurs). Nous espérons que l'AG constitutive pourra avoir lieu en février ou mars.

- Comme vous avez pu le constater, la conférence prévue le 6 novembre a été de nouveau reportée en raison du confinement. Vu le contexte sanitaire, nous n'avons pas fixé de nouvelle date.

Mais dès que cela sera possible, nous essaierons d'organiser des animations pour des groupes à effectif plus limité : « la fresque du climat », « inventons nos vies bas carbone » ou autre...

Une fois la société créée, l'association sera axée prioritairement sur la sensibilisation à la sobriété énergétique.

- Côté « com' » notre site est en ligne depuis fin septembre. Nous l'avons souhaité simple, sans



hébergeur (pour protéger au maximum les données et éviter le risque de piratage) et sobre en énergie. Nous avons fait appel à Grisazur que nous remercions pour sa disponibilité.

L'empreinte environnementale en CO2 est très faible : GES : 1,41g CO2e, et eau : 2,11cl, ce qui nous confère un A (classement le moins « énergivore »).

N'hésitez pas à aller le consulter: <https://lessurvoltesducanal.fr>, à proposer infos ou articles pour le faire vivre et à nous faire des critiques afin de l'améliorer.

PLEIN PHARE SUR LES ASSISES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

Notre association a été sollicitée par les services de la métropole pour être le porteur du groupe « énergies renouvelables ». Nous avons accepté cette proposition et devons rencontrer les membres de cette commission vendredi 8 janvier. Ces assises seront lancées le 12 janvier de 18 à 20h via zoom... Pour participer vous devez vous inscrire sur <https://transition.orleans-metropole.fr/>

LES PROJETS

- Le Parking Becquerel (avec la ville de Saint-Jean de Braye)

Après des études préliminaires, nous avons renoncé à ce projet : la pose d'ombrières photovoltaïques nécessitait un renforcement des fondations et/ou de l'ossature du parking, ce qui entraînait un surcoût important. De ce fait, le projet ne pouvait plus être rentable et c'est un coup dur car celui-ci semblait assez prometteur.



- Le lycée Gaudier-Bzreska

Ce projet se précise peu à peu, au fil des contacts avec la région et le lycée. Début décembre, 2 membres du CA (Joel et Thierry) ont rencontré le proviseur et le chef des travaux du lycée. Le projet a évolué et s'oriente vers la pose de panneaux sur la halle en bois. La pêche aux documents, plans et autres pour les études de faisabilité a commencé et doit aboutir à une demande de devis auprès d'un bureau d'étude.

- Un nouveau projet...

... est à l'étude depuis octobre avec Emmaüs à Ormes. Cette association est partante pour ce projet et nous aide à avancer en fournissant les documents nécessaires en leur possession. Cependant la toiture n'est pas un simple bac acier mais un bac à triple couche : acier, isolation et étanchéité. Le groupe technique étudie les possibilités d'installations de panneaux sur ce type de toiture. Des professionnels seront contactés sous peu.



AGENDA



- L'AG de l'association sera organisée au 1^{er} trimestre 2021. Mais vous pouvez dès à présent régler votre cotisation pour l'année 2021. Pour cela 2 moyens : envoyer un chèque de 15 euros (ou plus) à l'adresse des survoltés, ou bien par virement via le site Hello Asso. Vous trouverez adresses et renseignements nécessaires sur [la page d'accueil de notre site](#).

NOTRE CONSEIL POUR 2021:



Afin de soutenir la production d'énergie renouvelable, la transition énergétique et lutter contre le réchauffement climatique, vous pouvez changer de fournisseur d'électricité. Par exemple Enercoop: « www.enercoop.fr » est un fournisseur d'énergie coopérative, renouvelable et locale, en lien avec Energie Partagée. Pour information, ce réseau de coopératives vient d'obtenir en cette fin d'année un score de 88% par Gen'Ethic, et leur service client est sacré 1er par l'étude de satisfaction client menée et publiée par l'UFC Que Choisir en décembre ! ... **Et bien sûr, vous pouvez, apporter votre pierre à l'édifice de la sobriété énergétique.** Sur le site des Survoltés, vous trouverez une page et des [liens pour approfondir ce domaine](#).

Notre projet vous intéresse ?

Vous pouvez :

- Adhérer à l'association
- Participer activement à la vie de l'association :

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!



Maison de la Vie Associative
128, rue Jean Zay 45800 Saint Jean de Braye
<https://lessurvoltesducanal.fr>
contact@lessurvoltesducanal.fr